

AVIS PUBLIC

**PROJET DE REGLEMENT RGCA19-10-0011 SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD**

AVIS est par les présentes donné qu'à une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le mardi 15 octobre 2019 à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, à Montréal-Nord**, sera présenté pour adoption par le conseil d'arrondissement, le projet de règlement mentionné en rubrique et dont copie a été déposée en même temps que l'avis de motion lors de la séance ordinaire tenue le lundi 9 septembre 2019.

Ce projet de règlement prévoit :

- Que la rémunération annuelle de base des conseillers d'arrondissement est établie à 44 245 \$.
- Que la rémunération additionnelle annuelle du président du comité consultatif d'urbanisme est établie à 5 688 \$.
- Que la rémunération ci-haut mentionnée sera indexée à la hausse, le cas échéant, pour chaque exercice financier à compter de celui qui commence après l'entrée en vigueur du présent règlement.
- Une rémunération supplémentaire payable aux membres du conseil d'arrondissement afin de les compenser pour la diminution de revenus depuis que les allocations de dépenses sont devenues imposables au niveau fédéral. Cette rémunération supplémentaire correspond au montant requis pour compenser l'impôt payable par l'élu sur la somme de cette rémunération additionnelle et son allocation de dépenses, en tenant compte uniquement des rémunérations reçues à titre d'élu municipal. Pour 2019 le montant de cette rémunération supplémentaire variera entre 3 741 \$ et 5 778 \$ selon la rémunération totale du membre du conseil et le taux d'imposition applicable.
- Que le présent règlement aura effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 4243, rue de Charleroi, à Montréal-Nord, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

DONNÉ À MONTRÉAL,  
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 11 septembre 2019

La secrétaire d'arrondissement



Marie Marthe Papineau, avocate